

"Mon argent est-il vraiment en sécurité ?"

C'est la question que tout investisseur se pose avant de confier son épargne. La réponse est oui — et cette fiche vous explique exactement pourquoi et comment votre argent est protégé lorsque vous investissez dans la SICAV WAFI CAPITAL.

1. L'Agrément AMF-UMOA — C'est quoi ?

L'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA) est le régulateur officiel des marchés financiers dans les 8 pays de l'UEMOA. Elle surveille et régit l'ensemble des acteurs financiers de la zone.

La sécurité offerte par l'agrément AMF :

- ✓ WAFI Capital a satisfait à des critères stricts de compétence, de capital et d'organisation avant d'être autorisée à opérer
- ✓ Les fonds des investisseurs sont séparés du patrimoine propre de la société de gestion
- ✓ WAFI Capital est soumise à des audits et contrôles réguliers de l'AMF-UMOA
- ✓ La Valeur Liquidative est publiée régulièrement aux règles du régulateur
- ✓ Tout manquement peut entraîner des sanctions, suspensions ou retraits d'agrément

2. La Séparation des Rôles — Votre Première Protection

La structure d'une SICAV est conçue pour qu'aucune entité n'ait seule le contrôle total sur votre argent. Trois acteurs distincts interviennent, chacun avec un rôle précis et limité.

GESTIONNAIRE WAFI Capital	DÉPOSITAIRE SGI AGI Bénin	RÉGULATEUR AMF-UMOA
Gère le portefeuille et prend les décisions d'investissement	Conserve les titres et surveille les opérations du gestionnaire	Contrôle l'ensemble des acteurs et protège les investisseurs

Cette séparation est fondamentale : même si WAFI Capital rencontrait des difficultés, vos titres détenus par le dépositaire resteraient intacts et vous seraient restitués.

3. Le Rôle du Dépositaire en Détail

LA BRVM : MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est un marché officiel, organisé et surveillé. Chaque transaction y est enregistrée, traçable et transparente.

- ✓ Cotation quotidienne et publication des cours
- ✓ Enregistrement de chaque transaction
- ✓ Surveillance permanente par l'AMF-UMOA
- ✓ Accès public aux informations des entreprises cotées
- ✓ Règlement-livraison centralisé et sécurisé

4. En Cas de Problème

La réglementation prévoit des mécanismes de protection clairs pour l'investisseur dans toutes les situations.

En cas de mauvaise gestion

L'AMF-UMOA peut suspendre ou retirer l'agrément du gestionnaire. Le dépositaire prend le relais pour assurer la conservation et la restitution des actifs.

En cas de faillite du gestionnaire

Vos titres sont séparés du patrimoine de WAFI Capital. Ils ne peuvent pas être saisis par des créanciers de la société.

En cas de litige

Vous pouvez saisir directement l'AMF-UMOA qui dispose d'un pouvoir de sanction et d'arbitrage.

En cas de clôture du fonds

La liquidation se fait sous supervision du régulateur. Chaque actionnaire reçoit sa part au prorata de ses titres.

Le dépositaire est l'entité indépendante qui conserve physiquement vos titres et votre trésorerie. Il joue un rôle de gardien neutre entre vous et le gestionnaire.

Ce que fait le dépositaire

- ▶ Tient le registre de tous les titres détenus pour le compte de la SICAV
- ▶ Vérifie que chaque opération du gestionnaire est conforme à la réglementation
- ▶ S'assure que la VL est calculée correctement
- ▶ Exécute les ordres d'achat et de vente sur la BRVM

Ce que ne peut PAS faire le dépositaire

- ▶ Utiliser vos titres pour ses propres besoins
- ▶ Transférer vos actifs sans instruction conforme
- ▶ Agir en dehors du cadre réglementaire AMF
- ▶ Fusionner vos avoirs avec ceux de la société de gestion

VOS SÉCURITÉS ET AVANTAGES EN RÉSUMÉ

- ✓ Agrément officiel AMF-UMOA
- ✓ Acteur de la BRVM (marché réglementé)
- ✓ Dépositaire indépendant (SGI AGI Bénin)
- ✓ Séparation stricte des patrimoines
- ✓ Publication régulière de la VL
- ✓ Contrôles et audits périodiques
- ✓ Recours possible auprès de l'AMF

i NOTE — Cette fiche est à caractère informatif et pédagogique. Pour toute question spécifique sur la réglementation, contactez directement WAFI Capital ou consultez le site de l'AMF-UMOA.

Contacts : SICAV WAFI CAPITAL S.A — 380 rue du Grand Marché, 3ème Étage, Immeuble UTB, BP 2312 LOMÉ-TOGO

Tél : +228 22 22 31 45 / 22 22 30 86 info@waficapital.com www.waficapital.com